LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DES ANNEES 1980 ET SES IMPACTS SUR LES RELATIONS FRANCO-TOGOLAISES

DAYISSO Kodjo,
Doctorant, Histoire politique et Relations internationales,
Université de Lomé
kodjodayiss@gmail.com

Résumé

Partenaires historiques et privilégiés, la France et le Togo connurent de grandes difficultés économiques au cours de la décennie 1980. Alors que la France tomba dans une récession économique au début des années 1980, le Togo quant à lui a souffert d'une crise économique qui a vu l'intervention des institutions de Bretton Woods durant toute cette décennie. Cette situation de crise a eu des répercussions sur les relations bilatérales entre les deux pays. La France ne se trouvait plus en mesure de répondre aux attentes du Togo or le gouvernement togolais comptait énormément sur l'appui de son partenaire premier dans le processus de redressement économique dans lequel il s'est engagé. Mais après la maitrise de la situation en France, le gouvernement français a amorcé un renforcement de ses concours financiers au Togo. Le recours régulier aux crédits français pour répondre aux besoins économiques du pays déboucha sur un profond endettement du Togo auprès du Trésor français. L'objectif de la présente étude est d'analyser les répercussions des difficultés économiques des années 1980 sur les rapports France-Togo et d'expliquer la situation de surendettement dans laquelle le pays sombra à la fin de cette décennie. Pour atteindre cet objectif, nous avons tiré les informations d'un corpus documentaire diversifié constitué d'archives diplomatiques, d'imprimés officiels, de périodiques et des documents secondaires.

Mots clés *: Conjoncture-Récession-Endettement-France-Togo*

Abstract

Historical and privileged partners, France and Togo experienced serious economic difficulties during the 1980s. While France fell into an economic recession in the early 1980s, Togo suffered from an economic crisis that saw the intervention of the Bretton Woods institutions throughout that decade. This crisis situation has had repercussions on bilateral relations between the two countries. France was no longer in a position to meet Togo's expectations, and Togolese government was counting heavily on the support of its first partner in the process of economic recovery in which it was engaged. But after gaining control of the situation in France, the French government began strengthening its financial assistance to Togo. The regular use of French loans to meet the country's economic needs led to a deep indebtedness of Togo to the French Treasury. The aim of this study is to analyze the repercussions of the economic difficulties of the 1980s on France-Togo relations and to explain the situation of over-indebtedness into which the country fell at the end of that decade. To achieve this objective, we drew information from a diverse documentary corpus consisting of diplomatic archives, official printed matter, periodicals and secondary documents.

Keywords *: conjuncture-recession-indebtedness-France-Togo*

Introduction

La décennie 1980 a été marquée par une récession économique généralisée dans le monde. Cette décennie fut l'une des plus instables en matière économique. Le monde n'en avait pas encore fini avec les répercussions du premier choc pétrolier quand le deuxième s'est déclenché. Ceci plongea le monde dans une situation économique inquiétante. De grandes puissances mondiales ont été frappées de plein fouet. La France ne put échapper à cette situation. Elle s'est confrontée à des difficultés économiques aux conséquences sociales extrêmes. Ainsi, la France tomba dans une récession

économique à l'orée de la décennie 1980. Cette situation n'est pas sans conséquences pour ses rapports avec le Togo, pays dans lequel elle s'est imposée comme partenaire privilégié et qui aussi en situation de crise, espérait beaucoup d'elle.

Au Togo, les difficultés économiques qui commencèrent à faire surface vers la fin de la décennie 1970 se sont exacerbées à l'entame de la décennie suivante. Le Togo bascula dans une véritable crise économique durant les années 1980 mettant à rude épreuve les gouvernants. La gravité de cette crise était en telle enseigne qu'elle échappa à la maitrise du gouvernement togolais tout seul. Dépassé par la situation économique désastreuse qui ne cessait de s'empirer, le gouvernement togolais dut solliciter l'intervention des partenaires internationaux en l'occurrence les institutions de Bretton Woods. L'intervention de ces institutions était fâcheuse. Elles imposèrent des mesures drastiques de redressement économique au gouvernement togolais qui, en position de faiblesse, ne pouvait qu'y adhérer. Ainsi, le Togo a entrepris sous la direction de ces institutions un pénible processus de redressement économique sous le vocable du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Les mesures édictées à travers le PAS étaient difficilement supportables pour le gouvernement togolais et requièrent indubitablement le concours des partenaires bilatéraux. Ainsi le gouvernement togolais s'est-il tourné vers son partenaire de premier plan, la France, dont la situation n'était pas non plus reluisante. Quels ont été les impacts des bouleversements économiques des années 1980 sur les relations franco-togolaises ?

La présente étude s'insère dans les rapports postcoloniaux entre la France et le Togo. Elle analyse les impacts et les implications des bouleversements économiques de cette décennie sur les liens bilatéraux entre les deux pays.

Pour atteindre cet objectif, nous avons eu recours à la littérature sur les liens franco-togolais au lendemain de l'indépendance. C'est ainsi que les informations ont été tirées d'une gamme de documentation diversifiée constituée d'archives diplomatiques, d'imprimés officiels, de périodiques et des documents secondaires.

1. Aperçu de la situation économique au Togo et en France à l'entame de la décennie 1980

1.1. Les difficultés économiques des années 1980 au Togo et la nécessité d'une coopération française renforcée

Vers la fin des années 1970, la situation économique du Togo commençait à se détériorer[1]. Cette détérioration s'est accentuée au cours des années 1980 mettant les gouvernants dans une position d'inconfort et les populations face aux effets drastiques d'une crise économique sans précédent. Cette crise économique s'explique par plusieurs facteurs.

Depuis le début de la décennie 1970, le Togo connut une situation économique marquée par une croissance économique. Cette croissance économique fut renforcée par la flambée des cours mondiaux des phosphates entre 1974

[1] ADDRA Tamata Comlanvi, 1987, L'expérience togolaise de l'ajustement structurel, p.1

et 1975, un minerai que le Togo venait de nationaliser et qui représentait l'essentiel des exportations du pays. En fin du deuxième plan quinquennal et à l'entame du troisième plan de développement économique, le Togo profita de cette conjoncture favorable pour améliorer sa situation économique et lancer de grands travaux publics. Le gouvernement togolais a alors entrepris de faire d'énormes investissements dans les infrastructures, les transports, le tourisme et l'industrie (T. C. Addra, 1987, p.1). La construction des hôtels du 2 février, Sarakawa, Aledjo, Fazao et des immeubles du CASEF, des ministères fut lancée dans cette dynamique. Il est indéniable que les différents projets de développement dans lesquels le gouvernement investit, étaient ambitieux. Cependant, les résultats attendus tardaient à venir. Pis encore, les frais d'entretien et de rétribution du personnel expatrié ainsi que le personnel autochtone nécessaire au fonctionnement et à la réalisation de cette politique des grands travaux devenaient trop pesants pour les finances publiques, que la conjoncture rendait inopportun (N. Labante, 2009, p.643). En plus, le financement des programmes de développement est demeuré tributaire des financements extérieurs, ce qui accentuait la dépendance économique nationale. Cette dépendance est non seulement économique (échange vertical) mais aussi financière (subventions, prêts) et technique (assistance technique, transferts de compétences). Le gouvernement togolais ne disposait plus en réalité de la liberté de choix car le support des actions de développement lui échappait (E. K. Agbobli, 1987, p.144). En effet, la baisse durable des prix des phosphates à partir de la fin de l'année 1975 a obligé le gouvernement togolais à

accroitre son recours aux financements extérieurs pour achever les projets en cours de réalisation et ceux lancés dans le cadre du troisième plan quinquennal. Depuis lors le Togo est confronté à des difficultés économiques grandissantes avec l'accumulation d'arriérés de paiements externes et internes. Au début des années 1980, le pays est entièrement plongé dans une crise économique et le PIB du pays continuait de rétrograder.

A ces facteurs endogènes, s'ajoutent d'autres facteurs d'ordre externe qui ont enfoncé davantage le Togo dans cette crise économique. Le poids de la dette extérieure a été l'un des facteurs les plus importants dans la crise économique que connut le Togo au cours de la décennie 1980. En effet, la dette extérieure du pays s'est considérablement accrue au cours de la dernière décennie. Le déséquilibre entre les ressources nécessaires au financement de l'économie et les ressources intérieures disponibles a poussé les dirigeants du Togo à augmenter les emprunts auprès des bailleurs de fonds or les investissements auxquels la dette a servi n'ont pas eu des effets productifs pour faciliter le remboursement de cette dette. En outre, la hausse persistante des taux d'intérêt par les pays bailleurs de fonds conjuguée aux fluctuations des taux de change des principales devises étrangères a alourdi la dette. L'encours de la dette, plus ou moins faible en 1967 où on le situe à peu près à 20% du PIB, s'est envolé à 90% du PIB en 1986 (E. K. Agbobli, 1987, p.146).

En plus de l'alourdissement de la dette extérieure du Togo, l'extrême dépendance économique a été un élément

déterminant dans la crise économique que le pays a traversé. Cette dépendance se manifeste dans le secteur industriel censé être l'un des poumons de l'économie togolaise. Les petites et moyennes industries importent à plus de 75% les matières premières. Cette dépendance en matières premières s'élève à plus de 90% dans le secteur de technologie (E. K. Agbobli, 1987, p.146). Plus loin dans le secteur du commerce extérieur, il est limité surtout à l'exportation des matières premières agricoles et minières à l'instar du café, cacao, coton, phosphates, souvent impactées par les fluctuations des cours à l'international, faussant toute prévision de l'État. Le tout est corroboré par le manque de rigueur dans la gestion de la dette nationale par les autorités compétentes

Le concours de tous ces facteurs a mis à rude épreuve l'économie togolaise depuis la fin des années 1970. Cette situation s'est aggravée au début de la décennie suivante, nécessitant l'intervention des institutions de Bretton Woods pour sauver le gouvernement togolais qui s'est vu dépassé par les événements. Affaibli, le gouvernement togolais ne pouvait qu'adhérer aux mesures drastiques de redressement économique qui lui ont été imposées. Dans ces conditions, le Togo avait plus que jamais besoin de son allié français qui également traversait une période de récession économique.

1.2. La France à l'épreuve de la récession économique des années 1980

Le second choc pétrolier a porté un coup fatal à l'économie française. Cette conjoncture qui coïncida avec l'arrivée de la Gauche au pouvoir pour la première fois depuis les

décolonisations en Afrique, a affaibli la France en tant que puissance mondiale et a eu des conséquences directes sur sa capacité à maintenir son statut de puissance sur la scène internationale. En effet, au cours de la décennie 1970, l'accélération de l'inflation dans le monde a résulté de la forte hausse des prix des produits de base non pétroliers et a été ensuite amplifiée par la flambée des prix du pétrole en 1973 lorsque ces derniers ont quadruplé pour atteindre 12 dollars le baril et, une nouvelle fois, en 1979 et 1980, lorsqu'ils ont plus que doublé passant à environ 36 dollars (D. T. Coe, M. Durand & : U. Stiehler, 1988, p.102). La France n'a pu échapper à cette crise économique qui a frappé de plein fouet toutes les grandes puissances. Il fallut pour les autorités françaises de mettre sur pied une politique déflationniste rigoureuse pour une maitrise rapide de la situation. Cette politique de relance économique est vue d'un double point puisque la relance de 1981-1982 est non seulement justifiée pour des raisons politiques car la gauche ne pouvait pas prendre le pouvoir pour faire plus de rigueur que la droite mais aussi pour des raisons sociales parce que le chômage croissait fortement depuis l'été 1980. La relance de 1981-1982, reposait principalement sur la revalorisation du SMIC, la hausse des prestations sociales et le soutien de l'activité économique par la politique budgétaire. En contrepartie des impôts nouveaux ont été instaurés et un nouveau plan de financement de la sécurité sociale fut mis en place en novembre 1981[2].

[2] Documentation française : Problèmes économiques

À travers cette politique déflationniste, le gouvernement de gauche en 1981 misa donc sur la croissance pour atteindre ses objectifs prioritaires : réduire le chômage et améliorer le pouvoir d'achat des ménages à bas revenus, reconquérir le marché intérieur et développer un appareil industriel puissant[3]. Les répercussions de cette situation sur les liens franco-togolais ont été immédiatement perceptibles.

2. La conjoncture économique : quels impacts sur les rapports France-Togo ?

2.1. Les difficultés de la France à maintenir son niveau d'engagement financier au Togo

La récession économique que la France connut, et la politique déflationniste mise sur pied pour faire face à la situation portèrent un coup à la politique d'aide de la France aux pays en voie de développement. Grande pourvoyeuse d'aide au développement, la France se trouvait alors dans l'incapacité de maintenir le même cap sur la scène internationale comme ce fut le cas dans les années antérieures.

Au Togo, l'on a pu remarquer que la France était devenue moins présente en matière d'engagement financier en faveur du pays. Néanmoins, des efforts ont été faits pour accompagner le pays qui aussi traversait une situation économique délétère. La situation financière du Togo telle qu'exposée par le Représentant du Trésor était inquiétante. Une mauvaise gestion a conduit à un certain gaspillage des crédits extérieurs et à un appel répété au Club de Paris. Le

[3] Documentation française : Problèmes économiques

Togo ne parvenait plus à faire face aux échéances qui ont été rééchelonnées[4]. On assista toujours à des signatures des accords de financements entre les deux gouvernements mais les conventions de financement ne cessaient de diminuer depuis 1980.

En 1980, nonobstant les effets de la crise, la France avait signé huit conventions de financement avec le Togo. Ces financements touchaient des secteurs non des moindres comme l'appui à la formation des formateurs, l'extension et équipement de l'institut pédagogique, le développement de la production de café, l'aménagement à but multiple de la fosse aux lions, ce qui témoigne de la solidité des relations entre les deux gouvernements.

On note une diminution des conventions de financements durant les années qui suivent. Alors qu'en 1981, le nombre des conventions de financements s'élevait à six (6), les deux gouvernements n'ont signé qu'une (1) seule convention de financement en 1982. Il s'agissait d'une convention d'aide budgétaire signée le 10 juin à Lomé[5]. Cette réduction significative des conventions de financements en 1982 s'explique par les effets de la politique déflationniste mise en place dès 1981 par le gouvernement de gauche qui avait pour priorité le redressement de l'économie nationale.

À la fin de l'année 1982, la situation en France s'est beaucoup améliorée. Cependant, au Togo la situation économique est

[4] Compte-rendu de la réunion d'évaluation du 10juillet 1984 sur la situation du Togo, cf AD de La Courneuve, 1264 / DAM, Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG1/Sous-série:1&2

[5] Source: Tableau général des conventions de financement entre la République togolaise et la République française de 1963 à 1992

demeurée inquiétante et le gouvernement togolais ne cessait de solliciter de façon régulière l'appui français. La France pouvait désormais répondre aux attentes du gouvernement togolais.

2.2. L'intensification des concours financiers français au Togo

Avec l'amélioration de la situation en France et le réchauffement des relations entre les deux pays à travers des contacts étroits et réguliers entre les hauts responsables français et togolais notamment la visite du Président François Mitterrand au Togo au début de l'année 1983 dans le cadre de la célébration du 16ème anniversaire de l'avènement au pouvoir du Gal Eyadema, on assista à partir de cette année à l'intensification des engagements financiers de la France au Togo.

À partir de l'année 1983, l'apport de la France dans différents secteurs de développement du Togo est devenu plus dense. C'est ainsi que le projet SOTOCO 2 a reçu une pleine participation du gouvernement français par l'entremise du FAC. La France accorda une subvention d'un montant total de 1,5 milliard de francs CFA réparti sur une période de cinq ans (1983-1988). En plus de cette subvention, la France accorda à travers la CCCE, un crédit de 5,5 milliards de FCFA. La réalisation de ce projet est rendue possible grâce surtout à l'apport financier du gouvernement français (K. Y. Amewou-Atisso, 1986, p.41).

Un accent particulier a été mis sur le développement rural. Dans le cadre d'un projet d'aménagement hydro-agricole, le

financement de la France a permis de faire d'importantes réalisations comme la construction du centre d'appui technique aux irrigations. En matière de la reforestation industrielle, le Togo a également bénéficié de l'appui financier de la France entre 1983 et 1984. Il s'agissait d'un prêt de 170 181 665 de francs CFA et d'une subvention de 28 215 152 FCFA. C'est surtout dans la réalisation du projet d'installation des jeunes ruraux que l'intervention française est beaucoup plus déterminante durant cette période. Il s'agit d'un vaste programme en faveur des jeunes ruraux diplômés de l'École nationale d'Agriculture de Tové dont la France fut l'initiatrice. En outre, dans le but d'aménager les sites de Kpémé et d'Aného menacés par l'érosion, le gouvernement togolais bénéficia d'une enveloppe de 55 millions de la part du gouvernement français (K. Y. Amewou-Atisso, 1986, p.41).

En dehors des projets de développement dans lesquels la France n'a cessé d'accompagner le Togo, le gouvernement français a également orienté ses concours financiers dans le secteur des infrastructures où d'importants travaux ont été réalisés. Le renforcement de la route Sokodé-Kara a été effectif grâce aux financements du FAC qui a préalablement déboursé 45 millions FCFA pour l'étude du projet. La France est également intervenue dans le projet d'adduction d'eau des villes de Lomé et Dapaong. En 1983, une convention de financement fut signée entre les deux gouvernements. D'un montant total de 50 millions, cette convention avait pour but, la surveillance et l'aménagement de la nappe côtière. Ceci ne vient qu'en prélude au vaste programme d'adduction d'eau de la capitale. Le gouvernement français a débloqué en 1984 un

montant de 1,288 milliard de francs CFA pour accompagner le Togo dans cet ambitieux projet dont le coût total s'élève à 9,521 milliards de francs CFA. Aussi est-il important de rappeler que ce projet a reçu le financement conjoint de la BOAD, l'Association Internationale de Développement, et de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Quant à la ville de Dapaong où il a été prévu la mise en place des forages, on assista à la signature d'une convention de financement de 70 millions en 1984 puis de 250 millions FCFA en 1985. Le projet de construction des pompes fut étendu à tout le pays. Un millier de pompes fut construit grâce à la signature de deux conventions de financement signées avec le gouvernement français. La première qui s'élève à 100 millions fut signée le 22 décembre 1983 et la seconde d'un montant de 150 millions fut signée le 31 août 1984.

Le secteur de l'énergie et des mines n'est pas du reste. La CCCE a maintes fois accompagné des projets dans ce secteur. C'est ainsi qu'elle a débloqué une enveloppe de 86 millions de francs français en faveur du projet d'aménagement hydro-électrique de Nangbéto et 68 millions FF pour financer un projet de création des lignes de transport d'énergie électrique de moyenne tension entre Lomé et Atakpamé et entre Notsè et Agou. Pour clore les interventions françaises dans ce domaine, le secteur des mines a bénéficié auprès du gouvernement français, un crédit de 36 millions de francs CFA pour réaménager son laboratoire.

Des projets ont été également réalisés dans le secteur des transports avec l'appui de la France. Pour l'extension de l'aéroport de Lomé, le Togo a bénéficié d'un financement de 2,5 milliards de FCFA de la part de la France[6]. Cette dernière a multiplié des bourses de formation et de stage en faveur de l'aviation civile. Jusqu'en 1985, des pilotes togolais ont été envoyé à l'École Nationale d'Aviation Civile à Toulouse ou à l'École Africaine de Météorologie et de l'Aviation Civile à Niamey pour des formations ou des stages.

Le secteur de la santé requiert aussi une attention particulière des deux partenaires. La construction du centre de santé d'Amou-Oblo, des dispensaires de Kouméa et de Lama-Tessi est rendue possible grâce à l'appui de la France. Alors que le centre hospitalier universitaire de Lomé bénéficia d'une aide française de 50 millions de FCFA, les centres hospitaliers régionaux de Sokodé, Dapaong, d'Atakpamé et le centre de santé de Zébévi ont quant à eux bénéficié d'une enveloppe de 10 millions.

En dehors de ces domaines clés, les financements français très diversifiés, ont touché bon nombre des secteurs au Togo à partir de 1983. Dans le cadre du projet « Aide au livre », la France octroya un financement de 50 millions de francs CFA au Togo lors d'une convention signée entre les deux gouvernements en août 1984. Ce projet visait à mettre en place des bibliothèques dans toutes les préfectures qui sont du ressort des inspections régionales de la Jeunesse et des sports (K. Y. Amewou-Atisso, 1986, p.40). C'est dans la

[6] La Nouvelle Marche N°1996 du mardi 10 juin 1986, pp.1-3

même logique que le lycée technique Eyadema a bénéficié d'un financement de 100 millions de FCFA pour son équipement. L'enseignement supérieur n'a pas été oublié. Vingt-cinq millions ont été accordés à l'université du Bénin par le gouvernement français pour équiper la bibliothèque universitaire. Un autre accord de financement de 5,5 millions de FCFA venant en complément d'un montant de 92 millions destinés à l'agrandissement et l'équipement de l'atelier de formation de mécaniciens-auto du Centre national de perfectionnement professionnel fut signé entre les deux gouvernements (A. Amouzou, 1986, p.69).

Jacques Pelletier, Ministre français de la Coopération et du Développement séjournait à Togo les 20 et 21 octobre 1988. En dehors de ses contacts avec les coopérants et autres membres de la Communauté française et de ses visites de projets sur le terrain, le Ministre a été chaleureusement reçu à Pya et à Kara par le Président Eyadema. À cette occasion, quatre (4) conventions de financement d'un montant de 1,180 milliards de francs CFA ont pu être signées[7].

Ce bref aperçu des apports financiers français au Togo depuis 1983, montre clairement la densité de l'appui français au pays en difficulté financière. Cependant, il faut remarquer que les financements prennent une double forme, don ou prêt. Une lecture minutieuse montre qu'en réalité les financements sous forme de prêt étaient les plus importants.

[7] Lettre de Georges-Marie Chenu, Ambassadeur de France au Togo à Roland Dumas, Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Cf AD de La Courneuve, 370 / DAM, Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG1/Sous-série:4

À titre exemplaire, le 4 juillet 1984, fut signée entre le Togo et la France à travers la CEE, une convention de prêt de 5 Milliards[8]. C'est un prêt remboursable à long terme qui bénéficie de la garantie de l'État français et d'une bonification du ministère français des relations extérieures-coopération et développement. Ce prêt est intervenu pour accompagner le Togo dans son plan d'ajustement structurel (K. Dayisso, 2020, p.70). Dans le même temps, une aide budgétaire d'un montant de 23 millions de FF fut accordée par le FAC au gouvernement togolais (K. Y. Amewou-Atisso, 1986, p.43). Toujours à titre d'exemple, une convention de prêt à long terme s'élevant à 550 millions de francs CFA fut accordée à la Régie nationale des eaux du Togo servant au financement partiel du projet d'alimentation en eau de la ville de Lomé (A. Amouzou, 1986, p.69).

Le bilan de l'aide publique française au Togo exercice 1984 affiche tous les dessous de l'appui financier français au pays. Alors que le total des prêts accordés au Togo s'élève à 12.700.000.000 de FCFA, le total des dons fait 6.516.620.150 de FCFA[9]. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'au début des années 1990. Le Togo s'est alors foncièrement endetté auprès de la France.

2.3. Le profond endettement du Togo auprès du Trésor français

La politique économique mise en place durant la décennie précédant les années 1980, a mis le Togo sur la voie d'un profond endettement. Dès le début des années 1980, le pays

[8] Source : La Nouvelle Marche N°1419 du 5 juillet 1984
[9] Bilan de l'Aide publique française au Togo Année 1984

s'est retrouvé dans une situation d'endettement, ce qui a d'ailleurs justifié en grande partie l'avènement des programmes d'ajustement structurel. Sans doute, parmi les principaux créanciers du Togo se trouvait en première loge la France. Outre, l'accumulation des arriérés due à la non-tenue des prévisions de l'État est venue enfoncer davantage le Togo dans l'endettement dès l'année 1981.

En effet, l'aggravation de la crise économique mondiale a entrainé en 1981 une nouvelle baisse des exportations desquelles l'économie togolaise dépendait fortement. Les exportations chutèrent de 14% en valeur. Ce qui a engendré un manque à gagner considérable pour l'État togolais qui se trouvait dans l'incapacité de respecter ses engagements vis-à-vis des créanciers extérieurs. Les arriérés de paiements extérieurs ont atteint jusqu'environ 20 milliards de francs CFA à la fin de l'année 1981. La situation ne s'est guère améliorée l'année suivante. L'absence d'un programme avec le FMI a eu pour conséquence la non-application du réaménagement prévu des échéances de la dette due aux créanciers du Club de Paris[10]. Les exportations ont enregistré une nouvelle baisse de 3% en valeur. Même certains clients étatiques étrangers de l'OTP ont accumulé des retards de paiements à hauteur de 7,5 milliards de francs CFA au 31 décembre 1982. Les arriérés se sont considérablement accrus au cours de cette année. À la fin de

[10] Créé en 1956, le club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés. Les créanciers du club de Paris leur accordent un allègement de dette pour les aider à rétablir leur situation financière. Cet allègement de dette peut être obtenu par un rééchelonnement ou, en cas de traitements concessionnels, une réduction des obligations du service de dettes pendant une période définie ou une date fixée

1982, les arriérés de paiements sur la dette extérieure s'élevaient à 63,4 milliards de francs CFA dont 34 milliards au titre des montants ayant déjà fait l'objet d'une consolidation par les membres du Club de Paris et du Club de Londres.[11] De nombreuses mesures d'austérité ont été prises durant l'année 1983 pour essayer de redresser progressivement le pays mais ne pouvaient toute de suite produire leurs fruits. Le service de la dette totale était de 51,3 milliards de francs CFA non compris les arriérés de paiements en 1983. « La dette extérieure estimée en 1984 à 6,3 milliards de francs français (FF), est devenue largement supérieure au PNB. » (K.D. Akakpo, 2017, p.69). En 1986, le service de la dette était estimé à 51,7 milliards de FCFA avant de passer à 53,3 milliards en 1987, soit environ 60% du montant des exportations dont dépendait l'économie togolaise (O. Bain & J.M. Liotier, 2016, p.3).

La situation ne s'est pas toute de suite améliorée, la tendance s'est poursuivie jusqu'aux années 1990 passant ainsi d'une situation d'endettement à une situation de surendettement. Pour un encours de la dette extérieure évaluée à 1.212.45 millions de dollars, le service de la dette était d'environ 95 millions de dollars en 1990, soit 46,6% de l'aide publique totale, 18,8% des exportations et 21,2% des recettes de l'État au cours de la même année. Comme toujours, le service de la dette ne cessait de croître à cause des arriérés de paiements qui augmentent d'année en

[11] Le club de Londres est un groupe informel de créanciers privés qui s'occupe de dettes publiques. Bien qu'inspiré du club de Paris, il préfère rééchelonner les dettes. Sa première rencontre eut lieu en 1976 à Londres, pour tenter de résoudre les problèmes de paiements du Zaïre

année[12]. Au cours de l'année 1992, la dette du Togo s'est envolée à plus de 300 milliards de FCFA, ce qui équivaut à quatre fois les ressources budgétaires annuelles du pays.

C. M. Toulabor (1986, p.148) estime à « plus d'un milliard de dollars constants de dette extérieure sur laquelle la France détient 60% des créances. » La dévaluation du FCFA vint encore aggraver la situation. En effet, l'ajustement du francs CFA a aggravé le taux d'endettement extérieur du Togo ; l'encours total de la dette extérieure est passé de 326,8 milliards avant dévaluation à 653,9 milliards après. Il en est résulté un accroissement du service de la dette extérieure de 30,5 milliards en 1993 à 59 milliards 1994. Dans le même temps, les arriérés de paiements extérieurs s'élevaient à 63 milliards[13]. Les arriérés de paiement s'élevaient à eux-seuls à 63 milliards de FCFA en 1993[14]. Conscient de la situation, le Président Eyadema déclarait déjà en 1983 en ces termes la nécessité de négocier un rééchelonnement de la dette. « Je vais, si possible, demander l'annulation de notre dette, et tous nos projets vont désormais être soumis à des experts étrangers.[15]»

La dette étant devenue importante et donc insupportable pour le Togo, la France, principale créancière du pays, a opté pour une remise souvent partielle de la dette extérieure du pays pour soulager le pays en difficulté. Ainsi, le Club de Paris a régulièrement accédé à la demande de rééchelonnement de la dette soumise par le gouvernement

[12] Rapport sur la coopération 1990, p.51
[13] Rapport sur la coopération, 1994, p.10
[14] Rapport sur la coopération, 1994, p.15
[15] P. Hugon, 1985, cit. op C.M. Toulabor

togolais. Le gouvernement a obtenu dès juin 1984 des créanciers français, un léger rééchelonnement de la dette qui lui a permis de ne rembourser que 0,52 milliard de FF au lieu de 1,1 milliard de FF. En 1985, une nouvelle demande de rééchelonnement a été introduite. Ces multiples rééchelonnements de dette accordés au pays, ont favorisé la réduction des intérêts et l'octroi de nouveaux crédits à taux d'intérêts réduit. C'est dans la même logique que le Club de Paris s'est de nouveau réuni le 22 mars 1988 pour examiner la sixième demande de rééchelonnement présentée par les autorités togolaises depuis 1979. La délégation togolaise était conduite par Komla Alipui, ministre togolais de l'économie et des finances, accompagné de ses pairs du Ministère du Plan et des Mines, Moussa Barry Barque et du Ministère des sociétés d'État et de l'industrie, Koffi G. Djondo. Au terme des négociations, l'accord signé prévoyait une consolidation conforme, par son montant, à la demande togolaise et permet au Togo de bénéficier de l'allongement des durées de remboursement réservé depuis mai 1987 aux pays les plus pauvres et les plus endettés consentant d'énormes efforts d'ajustement[16]. Dans la foulée des négociations, une délégation togolaise conduite par Tidjani-Dourodjaye, secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances, s'est de nouveau rendue à Paris le 30 mai suivant pour négocier l'accord bilatéral de consolidation de dettes mettant donc en œuvre le procès-verbal agréé en Club de Paris le 22 mars 1988. La consolidation portait sur un montant total de 246 MF au titre des prêts de la caisse

[16] Compte rendu de la réunion du Club de Paris sur le Togo le 22 mars 1988, AD de La Courneuve, 72496/ DAM, Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG 9/Sous-série:5

centrale de coopération économique et 206 MF au titre d'échéances sur consolidations antérieures[17].

En plus, ces mesures d'allègement des créanciers du Club de Paris, le Togo a essentiellement bénéficié depuis 1990 de la réduction voire d'annulation de dettes bilatérales de la part de son principal créancier, la France.

> Après les rééchelonnements de dettes successifs du Club de Paris, assortis de réductions d'intérêts et de crédits relais à taux symboliques, le Togo a bénéficié depuis 1990 d'annulations d'échéances de dettes bilatérales, notamment de la part de la France. Les effets d'annonce ont même été multipliés pouvant faire croire à des remises totales, alors qu'il n'y avait qu'effacement de l'ardoise d'une année. Et finalement, au milieu de 1992, la dette du Togo s'élevait toujours à environ 300 milliard de FCFA, presque quatre fois les ressources budgétaires annuelles. (K. D. Akakpo, 2023, p.11)

En juin 1992, le Club de Paris a accordé une réduction de 50% des dettes bilatérales, le reste d'entre elles étant rééchelonné sur 23 ans (O. Bain & J-M. Liotier, 2016, p.35). Bien avant les années 1990, en décembre 1984, des conventions de remises de dettes entre la France et le Togo furent signées. Ces remises de dettes s'élevaient à 40 849 753,16 FF ; des dettes contractées par le Togo

[17] Conclusion d'un accord bilatéral de consolidation de dettes avec le Togo, 31 mai 1988, AD de La Courneuve, 76030/ DAM, Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG 9/Sous-série:3

auprès du gouvernement français dans le cadre de l'aide publique au développement accordée au Togo (K. Y. Amewou-Atisso, 1986, p.43).

Force est de constater que malgré cette situation économique difficile du Togo ayant obligé la France à opter pour des remises de dettes, le gouvernement français a toujours continué d'accorder ses concours financiers au Togo et était resté de loin en tête des pays pourvoyeurs de l'aide bilatérale au Togo malgré une diminution nette de l'aide extérieure au pays à partir de 1990, l'année au cours de laquelle l'aide de la France au Togo était de 44 millions de dollars, loin devant les autres donateurs bilatéraux.

Conclusion

La décennie 1980 a été meublée par des difficultés économiques des deux partenaires. La récession économique que connut la France n'était pas sans conséquence sur sa capacité à fournir l'aide publique au Togo à l'époque où ce pays avait plus que jamais besoin de l'appui français pour sortir de la situation économique désastreuse dans laquelle il se trouvait. Les trois premières années de cette décennie ont été particulièrement difficiles pour les deux partenaires. En pleine récession économique et la politique déflationniste mise sur pied par le gouvernement de la Gauche pour la contrer, la France ne pouvait plus répondre à toutes les attentes du Togo.

Mais dès que la situation s'est améliorée en France les financements de la France aux projets de développement du

Togo et son appui au redressement économique du pays soumis aux mesures drastiques des programmes d'ajustement structurel, ont repris de plus belle. Parmi les donateurs bilatéraux qui octroyaient l'aide financière au Togo, la France était demeurée de loin la grande pourvoyeuse des concours financiers à ce pays, confortant sans doute sa position du partenaire privilégié.

A force d'avoir régulièrement recours aux financements français pour répondre à la situation conjoncturelle, le Togo s'est retrouvé profondément endetté auprès du Trésor français passant ainsi d'un état d'endettement à un état de surendettement à la fin des années 1980.

Sources et Bibliographie

Sources

Périodiques

-Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), *Coopération pour le développement*, Rapport 1990, p. 264

-Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), *Coopération pour le développement*, Rapport 1994, p.191

-*La Nouvelle Marche* N°1419 du 5 juillet 1984

-*La Nouvelle Marche* N°1996 du mardi 10 juin 1986

Archives diplomatiques

-Compte-rendu de la réunion d'évaluation du 10juillet 1984 sur la situation du Togo, AD de La Courneuve, 1264 / DAM,

Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG1/Sous-série:1&2
-Lettre de Georges-Marie Chenu, Ambassadeur de France au Togo à Roland Dumas, Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, AD de La Courneuve, 370 / DAM, Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG1/Sous-série:4
-Compte rendu de la réunion du Club de Paris sur le Togo le 22 mars 1988, AD de La Courneuve, 72496/ DAM, Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG 9/Sous-série:5
-Conclusion d'un accord bilatéral de consolidation de dettes avec le Togo, 31 mai 1988, AD de La Courneuve, 76030/ DAM, Affaires Africaines et Malgaches, Série:TOG 9/Sous-série:3

Bibliographie

-**ADDRA Tamata Comlanvi**, 1987, *L'expérience togolaise de l'ajustement structurel*, Lomé, p. 20
-**AGBOBLI Kodjo Edo**, 1987, *Vingt ans avec le Général Eyadema : L'histoire économique du Togo*, Trévise, Paris
-**AMEWOU-ATISSO Kodzovi Y.,** 1986, La coopération franco-africaine : le cas du Togo, mémoire de maîtrise des sciences juridiques, ESACJ, Lomé, p.116
-**AMOUZOU Adoude,** 1986, La politique extérieure du Togo à partir de 1967, mémoire de maîtrise des sciences juridiques, ESACJ, Lomé, p.134
-**COE David P., DURAND Marthe & STIEHLER Ulrich**, 1988, « La désinflation des années 80 », Revue économique, Paris, pp. 100-134
-**DAYISSO Kodjo,** 2020, La coopération franco-togolaise entre mutations et défis de développement du Togo de 1960

à 1990, mémoire de Master en histoire contemporaine, Université de Lomé, p.107

-**LABANTE Nakpane,** 2009, Pouvoirs publics et investissements privés au Togo et au Sénégal de 1946 à la mise sous Ajustement Structurel. (Années 1980). Histoire d'une difficile intégration du secteur privé dans des économies dirigées, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Lomé, p.748